



Biographie du Ministre **FELIX HOUPHOUET-BOIGNY** (1961 – 1965)

Né le 18 octobre 1905 à Yamoussoukro, petit village au cœur de la Côte d'Ivoire, à la limite de la grande forêt et de la savane ; il appartient à une famille de chefs de l'ethnie Baoulé qui, venue du Ghana voisin, s'est installée en Côte d'Ivoire vers le milieu du 17^{ème} siècle.

CARRIERE

Après des études à l'école supérieure de Bingerville, puis à l'école William PONTY à Gorée (Sénégal), il entre à l'école de médecine de Dakar, dont il sort, en **1925**, major de sa promotion.

De **1925 à 1940**, il sera médecin des services de santé de l'administration de l'Afrique Occidentale Française.

En **1932**, Félix HOUPHOUET- BOIGNY se désiste en faveur de son jeune frère à la tête de la chefferie. Mais la mort de celui ci, en 1940, l'oblige finalement à accepter d'être Chef Canton.

En **1944**, il crée le syndicat Agricole Africain qui devient le premier organisme autochtone d'Afrique Noire à opposer une résistance à certaines méthodes de l'administration et du secteur privé européen : il soustrait ainsi 20 000 petits planteurs africains de Côte d'Ivoire aux réquisitions du trop célèbre "travail forcé", constitue des coopératives et obtient que les manœuvres soient payés 20 francs par jour au lieu de 3 fr, 50

Il abandonne alors la carrière médicale et décide de se consacrer totalement à l'action politique.

Elu Député à la première Assemblée constituante Française en **1945**, malgré la violente opposition de l'Administration coloniale, il devait constamment demeurer le représentant de la Côte d'Ivoire au parlement Français jusqu'en **1959**.

Sa première action parlementaire en arrivant à Paris, où il ne trouve des appuis qu'auprès du groupe communiste de l'Assemblée est d'obtenir l'abolition du travail forcé. Elle est devenue historique sous le nom de "loi HOUPHOUET- BOIGNY".

En octobre de cette même année **1946**, se déroule à Bamako, sur son initiative et sous sa présidence, le congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain. Il est élu président de ce parti de "combat anti colonialiste" en même temps que président du P.D.C.I (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire), section du R.D.A.

De **1946 à 1952**, il sera conseiller général de la Côte d'Ivoire, puis de **mai 1957 en mai 1958**, président du Grand Conseil de l'A.O.F, où il a été élu dès **1947**.

Mais tout ne se passe pas facilement avec certains représentants de la France : en

février 1949, un mandat d'arrêt est lancé contre lui, à la suite d'incidents au cours d'une réunion publique à Treichville. Il y a des morts et des blessés, HOUPHOUET-BOIGNY évite l'arrestation à Yamoussoukro, mais plusieurs de ses amis sont incarcérés et condamnés.

En **1951**, il trouve en France de nouveaux appuis politiques, notamment auprès de l'union Démocratique et Socialiste de la Résistance, petite formation parlementaire charnière dirigée par René PLEVEN et François MITTERAND. Il se désolidarise du parti communiste français, adhère donc à l'U.D.S.R. et prêche dans son pays "L'action légale pour la libération de la Côte d'Ivoire".

Les élections législatives de 1956 consacrent dans toute l'Afrique la victoire du R.D.A. ; HOUPHOUET-BOIGNY accepte de participer au Gouvernement français.

Ministre délégué à la présidence du Conseil du **1er février 1956 au 13 juin 1957**, il participe à la mise au point de la célèbre loi – cadre sur l'autonomie Interne des territoires français d'Afrique. De **juin en novembre 1957**, il est Ministre d'état, puis Ministre de la santé Publique jusqu'en **mai 1958**.

L'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir amorce un tournant non seulement pour la France, mais aussi pour l'Afrique ; Ministre d'état HOUPHOUET-BOIGNY participe à l'élaboration de la constitution de la 5ème République pour tout ce qui concerne la Communauté.

Le **8 janvier 1959**, il remet sa démission du Ministre de la République française pour pouvoir conduire personnellement son pays vers l'indépendance ; le **30 avril** Félix HOUPHOUET-BOIGNY devient Premier Ministre de son pays.

L'indépendance est proclamée le **7 août 1960** et le **27 novembre** de la même année, il est élu premier Président de la République.

Il sera reconduit dans ses fonctions lors des élections de **1965, 1970 et 1980**.

Elu à l'humanité Président du parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI – RDA) au cours du VII ème Congrès du Parti (**octobre 1980**).

Le Général de Gaulle écrit, dans ses "MEMOIRES d'ESPOIR" à propos de Félix HOUPHOUET-BOIGNY :

«Cerveau politique de premier ordre, de plain – pied avec toutes les questions qui concernent non seulement son pays, mais l'Afrique et le monde entier, ayant chez lui une autorité exceptionnelle, et au dehors une indiscutable influence et les employant à servir la cause de la raison ».